

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE DE SECRETAIRE**

L'An Deux Mille Vingt Quatre (2024) et le Vingt-Six (26) du mois de Mai, s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission définitive à l'examen professionnel pour l'accès au grade de **Secrétaire**, et ce conformément aux dispositions de la décision N° 93 du 13/02/2024.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA Ahmed,

Recteur de l'U. M. M. T. O. (Président)

Monsieur DJEBARI Rachid,

Chef du centre (Membre)

Madame ARABI Aldjia,

Correctrice (membre)

Madame TEBAKH Gania,

Correctrice (membre)

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 93 du 13/02/2024, de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou portant ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de **Secrétaire** sus cité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (**Centre de formation Professionnel et d'Apprentissage Krim Saïd de Draâ El-Mizan**).

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (**03 postes ouverts**).

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité.

- Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à **10/20** sans note éliminatoire.

- Liste d'admission définitive par ordre de mérite :



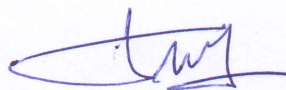

DAID	Djouher	16,57
ARBANI épouse ABBAS	Amal	15,14
AIMENE épouse OUADHI	Souad	14,57

- Liste d'attente par ordre de mérite :

AKRICHE	Tassadit	14,35
BENABEIDALLAH	Wafia	13,92
ALLAM épouse AMARI	Malika	12,50

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury

Le Chef du centre (membre)	Le correcteur (membre)	Le correcteur (membre)	Le Recteur de l'UMMTO (président)
Monsieur DJEBARI Rachid 	Madame ARABI Aldjia 	Madame TEBAKH Gania 	Monsieur BOUDA Ahmed  الأستاذة بسملة أحمد تيزي وزو جامعة مولود معمري

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.